



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 13 février 2025
Présidence : M. Bernard Cottier
Objet : Préavis n° 2025/01 – Réfection et isolation de la toiture du bâtiment sis rue du Villars 13 – Crédit de construction

* * *

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2025/01,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'approuver la réfection et l'isolation de la toiture du bâtiment sis rue du Villars 13 ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 358'000.-** (trois cent cinquante-huit mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine financier, plus précisément dans le compte n° 9123.21 « Villars 13 - rénovation de la toiture ».

Ainsi délibéré en séance du 13 février 2025

Le Président

Bernard Cottier



La Secrétaire

Silvana Passaro